

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

EXCELLENCE COSMÉTIC  
Magaly Dubosc  
05.56.48.11.25  
contact@excellence-cosmetic.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier  
Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Être majeur et autorisation parentale pour les mineurs de 16 ans à 18 ans. Avoir l'attestation de formation Hygiène et Salubrité

## Prérequis pédagogiques :

Sans pré-requis

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES** A l'issue de la formation, le stagiaire est capable : - De réaliser leurs projets de création et de rentrer dans le monde du tatouage minimaliste et ornemental. - Connaître la réglementation et la législation relatives à la pratique du tatouage corporel. - Appliquer les techniques enseignées dans la pratique professionnelle quotidienne. - Développer l'expertise du stagiaire. **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES** A l'issue de la formation, le stagiaire est capable : - D'identifier le besoin de la cliente - De préparer son poste de travail et la zone à traiter - De réaliser un little Tattoo - Conseiller la clientèle dans le suivi et dans l'entretien de la prestation

## Contenu et modalités d'organisation

Jour 1 - 7h THEORIE 9h30 -10h Présentation des stagiaires, du centre et du formateur Présentation de la formation 10h - 12h30 - Rappel législatifs et contrôle de connaissances acquises lors de la formation Hygiène et Salubrité Rappel des obligations légales du professionnel Rappel d'assurance obligatoire Conseil sur les différents statuts juridiques Maîtriser le protocoles d'accueil et d'installation client(e) Maîtriser le protocole de préparation du praticien, du client et du poste de travail Maîtriser le protocole d'asepsie en fonction de la zone concernée Respecter le principe du > durant la séance Protocole de fin de séance : Élimination du matériel souillé, collecte de l'aiguille, décontamination du poste 12h30 - 13h30 Pause déjeuner 13h30 - 17h00 Connaître l'anatomie et les couches de la peau Connaître ses différents rôles Comprendre le processus de cicatrisation en rapport avec la zone travailler Comprendre l'évolution du pigment pendant la cicatrisation Savoir gérer le premier contact et mener le rendez préalable Apprendre à refuser les demandes exubérantes, les pigmentations à risque les interdits Gestion de la douleur pendant l'intervention Interdiction et danger d'utiliser un produit anesthésiant Donner les bonnes informations et les bons conseils à vos clients Connaître les précaution, contre-indications et conseils post pigmentation Savoir établir la fiche client et la séance de finition - Vente de produit adapté 17h - 17h30 Débriefing de fin de journée Jour 2 - THÉORIE & PRATIQUE 9h30- 12h30 Le vieillissement du pigment dans la peau Composition des pigments (étiquette, conformité, traçabilités les différentes gammes de pigments sur le marché et les différents fournisseurs Connaître et utiliser la machine rotative Connaître les différentes configurations d'aiguille en fonction de la zone à travailler et leur spécificité Rappel des règles d'élimination des aiguille et souscription d'un contrat pour l'élimination des déchets connaître et savoir utiliser le consommable à usage unique et les produits d'hygiène 12H30 - 13h30 Pause déjeuner 13H30 - 17h00 Utilisation du thermocopieur et papier de transfert Utilisations et applications du stencil sur diverses parties du corps. Familiarisation en

...  
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00558123	du 16/01/2025 au 31/12/2026	Bordeaux (33)	EXCELLENCE COSMÉTIC		Non éligible	FPC